

Un immeuble vitrine à la gloire du tabac

L'invité

Pascal Diethelm
Président
OxyRomandie



Ne nous leurrions pas, le siège de Japan Tobacco International (JTI) récemment inauguré en grande pompe par les autorités genevoises n'est pas un «nouveau joyau pour la Genève internationale» comme le titrait la *Tribune de Genève* dans son supplément *ImmoPlus* du samedi 31 octobre, loin s'en faut.

Ce nouvel édifice se situe au cœur du quartier des organisations internationales, sur une parcelle appartenant à l'État de Genève, que l'Exécutif du canton a cédée à JTI avec complaisance, passant outre la désapprobation du Département fédéral des affaires étrangères, pour qui cette installation était contraire à la vocation de la Genève internationale, tournée vers l'humanitaire, les droits humains, la paix et la santé publique.

La préoccupation de Berne se justifiait parfaitement. Le nouveau siège de JTI ternit irrémédiablement l'image de la Genève internationale. Son luxe tapageur et son architecture bling-bling n'ont pour finalité que de créer une vitrine publicitaire à la compagnie de tabac et à ses produits. Cependant, cet immeuble ne pourra pas occulter longtemps la triste réalité de l'entreprise qu'il abrite, dont les produits tuent chaque année plus de 450 000 personnes dans le monde, soit deux fois le nombre de victimes provoquées par les bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki!

Il convient aussi de se rappeler que JTI n'est autre que l'ex-filiale internationale de la compagnie de tabac américaine R.J. Reynolds (RJR). Cette dernière a été reconnue coupable (2010), en même

temps que plusieurs autres grands cigarettiers américains, d'activités tombant sous le coup d'une loi édictée pour lutter contre le crime organisé (loi RICO). C'était justement pour mettre sa filiale internationale hors de portée des tribunaux nationaux que RJR l'avait vendue à Japan Tobacco en 1999, lui permettant ainsi, sous un autre nom, de continuer sans être inquiétée, des agissements considérés comme punissables aux Etats-Unis. Par exemple, JTI est la seule multinationale du tabac qui persiste à nier la toxicité de la fumée passive.

«C'est une erreur monumentale d'avoir permis à JTI d'installer son siège à cet emplacement stratégique»

C'est une erreur monumentale d'avoir permis à JTI d'installer son siège à cet emplacement stratégique du quartier des organisations internationales, à côté de l'Unicef, de l'Organisation mondiale de la météorologie, de l'Organisation mondiale du commerce, et en face de la Maison de la paix. Cette triste décision dénote un manque de vision affligeant de la part des autorités genevoises, qui ont fait un cadeau extraordinaire à la multinationale nippone du tabac tout en donnant un coup de poignard dans le dos de la santé publique (en particulier de l'OMS). JTI a pu ainsi ériger un monumental immeuble-sculpture dédié à sa propre gloire tout en offrant à ses collaborateurs un luxueux cadre de travail. C'est non seulement tout un quartier que dénature le nouveau siège de JTI, mais c'est aussi la Genève internationale qui est défigurée.